Choix et commande de sperme d'un donneur

Procréation médicale assistée



Voici l'information nécessaire pour :

1. Choisir un donneur.
2. Commander un échantillon de sperme de donneur.
3. Déclarer une naissance issue d'une insémination avec sperme de donneur.

Comment choisir un donneur ?

- Choisissez un échantillon (appelé aussi paillette) de sperme qui correspond à vos critères, identifié pour insémination intra-utérine.
- Vous êtes également invités à tenir compte des critères suivants :

1. Résultat du cytomégalovirus (CMV)

- Le CMV est un virus très commun. La majorité des personnes ont déjà eu cette infection qui ressemble à un rhume. À la suite de l'infection initiale, le virus reste dans le corps, sous une forme dormante et non contagieuse. Chez la femme enceinte, toutefois, une infection peut amener des malformations chez le fœtus.
- Le statut de CMV de la femme n'est plus testé systématiquement avant une insémination avec donneur puisque le risque d'infection est présent tout au long de la grossesse même si vous avez déjà eu celle-ci dans le passé.
- Santé Canada recommande de tester les anticorps du CMV chez les donneurs, mais ne l'exige pas. Si le résultat est connu, il est habituellement inscrit sur la fiche du donneur. Les donneurs ayant une infection au CMV active (IgM positif) ne sont pas acceptés.
- Si vous connaissez votre résultat de dépistage de CMV et que celui-ci est négatif, il est préférable de choisir un donneur négatif. Si votre résultat est positif, vous pouvez choisir un donneur positif ou négatif.

2. Groupe sanguin

- Si votre groupe sanguin est Rh négatif, il est préférable de choisir un donneur qui est également Rh négatif. Une femme Rh négatif peut développer des anticorps contre un bébé Rh positif. Cela peut causer des complications au cours de la grossesse ou au cours d'une grossesse future. Si vous choisissez un donneur d'un groupe Rh positif, il sera nécessaire d'en informer le médecin qui suivra votre grossesse et de recevoir des injections d'immunoglobulines.
- Si vous souhaitez que l'enfant à naitre ait un groupe sanguin compatible avec celui de ses parents, le choix du groupe sanguin du donneur peut se faire selon le tableau suivant.

	Votre groupe sanguin			
Groupe sanguin partenaire	**A**	**B**	**AB**	**O**
A	A ou O	A,B ou O	Tous	A ou O
B	A,B ou O	B ou O	Tous	B ou O
AB	AB	AB	Tous	AB
O	A ou O	B ou O	O	O

3. Échantillons lavés ou non lavés

Les échantillons peuvent être lavés ou non lavés. Le lavage élimine les spermatozoïdes morts, les débris et les prostaglandines pour ne garder que les spermatozoïdes de grande qualité. Nous vous recommandons de choisir des échantillons lavés.

4. Donneur porteur d'une ou plusieurs mutation(s) génétique(s)

La plupart des banques de sperme procèdent à des tests génétiques chez leurs donneurs. Ce dépistage mène au diagnostic de mutations génétiques chez la majorité de ceux-ci.

Certaines mutations génétiques peuvent causer de graves maladies chez votre enfant. Il est aussi possible que même s'il est en parfaite santé, qu'il soit porteur d'un gêne de la maladie. Être porteur ne signifie pas être atteint de la condition génétique, mais pouvoir la transmettre à son tour.

Les possibilités que l'enfant hérite d'une maladie génétique dépendent aussi du statut porteur de la personne de qui proviennent les ovules. Il demeure un risque minime de contracter une maladie génétique rare qui ne serait pas couverte par les tests de dépistage proposés. Avant de choisir un donneur porteur d'une ou de plusieurs mutation(s) génétique(s), nous vous recommanderons une consultation avec un(e) conseillier(e) en génétique. Il est essentiel de comprendre la signification du dépistage, l'impact d'être un porteur sain ou d'être atteint de la maladie. Si vous déclinez cette consultation, un formulaire spécifique de refus devra être signé avant votre insémination.

Cliniques médicales où vous pouvez prendre un rendez-vous avec un(e) conseillier(e) en génétique :

CHU de Québec Université Laval

Genolife
3236, chemin St-Louis, suite 102, Québec
1-844-440-5454
info@genolife.ca

Clinique OVO
8000, boulevard Descarie, Montréal
514 798-2000 poste 611
genetique@cliniqueovo.com

Selon votre région d'origine, vous avez plus de chance d'être vous-même porteuse de certaine(s) mutation(s) génétique(s). Votre enfant serait donc plus à risque de développer une maladie grave si vous choisissez un donneur porteur de ces même(s) mutation(s).

Région d'origine	Maladie(s)
Si vous êtes **d'origine du Québec**, nous vous déconseillons de choisir un donneur qui serait porteur d'une de ces maladies :	• Fibrose Kystique (1/20 canadien français est porteur d'une mutation) • Maladies de Tays-Sachs (principalement les régions Bas St-Laurent, Gaspésie, Nouveau-Brunswick et Portneuf) • Acidose lactique congénitale (principalement les régions Charlevoix et du Saguenay) • Agénésie du corps calleux avec neuropathie périphérique (principalement les régions Charlevoix et du Saguenay) • Ataxie spastique de Charlevoix –Saguenay (principalement les régions Charlevoix et du Saguenay) • Tyrosémie type 1 (principalement les régions Charlevoix et du Saguenay)

Région d'origine	Maladie(s)
Si vous êtes **d'origine sud-asiatique, méditerranéenne ou africaine**, vous devriez éviter les donneurs porteurs de ces mutations génétiques des hémoglobinopathies :	• Drépanocytose ou anémie falciforme • Thalassémie (alpha et bêta)
Si vous êtes **d'origine juive ashkénaze**, vous devriez éviter les donneurs porteurs de ces mutations génétique :	• Maladie de Tay-Sachs • Maladie de Canavan • Dysautonomie familiale • Maladie de Gaucher • Maladie de Niemann-Pick (de type A) • Anémie de Fanconi de type C • Syndrome de Bloom • Syndrome de Joubert • Mucolipidose (de type IV) • Glycogénose de type 1a • Hyperinsulinisme familial • Maladie des urines à odeur de sirop d'érable (de type 1b) • Déficit en dihydrolipoamide-déshydrogénase • Syndrome d'Usher • Myopathie à bâtonnets • Syndrome de Walker-Warburg
Si vous êtes **d'ascendance crie**, vous devriez éviter les donneurs porteurs de ces mutations génétiques :	• Encéphalite crie (syndrome d'Aicardi-Goutières) • Leucoencéphalopathie crie
Si vous faites partie des populations **autochones du Manitoba**, vous devriez éviter les donneurs porteurs de la mutation génétique :	• Syndrome cérébro-oculo-facio-squelettique
Si vous êtes de la **région de Terre-Neuve,** vous devriez éviter les donneurs porteurs de ces mutations génétiques :	• Syndrome de Bardet-Biedl • Céroïde-lipofuscinose neuronale



Quels sont les distributeurs pour le choix des donneurs ?

Voici différents distributeurs disponibles au Québec. Les compagnies CAN-AM Cryoservices et CANADA Cryobank sont des distributeurs qui importent des paillettes provenant de diverses banques de sperme. Leurs échantillons sont conformes aux exigences établies par Santé Canada.

Au moment de consulter la fiche d'un donneur, vous serez dirigés vers le site internet de la banque d'où provient les échantillons qui produit la paillette. Ces banques sont situées aux États-Unis ou ailleurs. Les prix, les informations contenues dans les profils des donneurs, les modalités d'accès à ces informations et les programmes d'identité pour les donneurs (par exemple : anonyme, à identité ouverte, divulgation d'identité) varient d'une banque à l'autre.

Vous pouvez également consulter directement les sites des banques afin de rechercher un donneur, tout en vérifiant auprès du distributeur que son importation est possible au Canada. La liste des banques distribuées par chacun des distributeurs se retrouve sur leur site internet.

Les sites internet des distributeurs sont remplis d'informations très utiles. nous vous invitons à les consulter.

CAN-AM Cryoservices

info@canamcryo.com
1-888-245-3471
www.canamcryo.com

CANADA Cryobank

info@canadacryobank.com
289 443-2796
https://canadacryobank.com/home

XYTEX

1-866-785-4709
https://www.xytex.com

Quelle est la procédure pour commander les échantillons de sperme de donneur ?

- Vous devez avoir convenu de commencer les inséminations avec l'équipe de la clinique de fertilité avant de passer votre commande, ils vous confirmeront que votre dossier est complet.
- Faites votre choix de donneur auprès d'un des distributeurs mentionnés dans ce document.
- La commande doit être passée au nom de la personne à qui l'insémination sera faite.



L'échantillon de sperme prend plusieurs jours avant d'arriver au laboratoire. Pour cette raison, nous vous recommandons de faire des inséminations seulement un cycle sur deux. Avant de débuter la médication prescrite du jour 3 à 7, assurez-vous d'avoir reçu l'avis du distributeur indiquant l'arrivée de l'échantillon au laboratoire du CHUL.

Le premier jour de votre cycle menstruel (apparition des menstruations)

1. Achetez un échantillon du donneur choisi, identifié pour insémination intra-utérine (IIU), directement sur le site du distributeur.

   Facturation et remboursement :

   - La RAMQ couvre **un seul échantillon par insémination** jusqu'au montant maximal prévu par le programme de procréation médicale assistée du Québec.
   - Le distributeur vous facturera les coûts excédentaires au montant maximal couvert par la RAMQ.
   - Si vous commandez plus d'un échantillon, les échantillons excédentaires et les frais d'entreposage chez le distributeur sont à vos frais.
   - Faire livrer un seul échantillon au laboratoire d'andrologie du CHUL à la fois.
   - Si vous avez des paillettes entreposées et payées en totalité, vous pourrez faire parvenir chacune de vos factures individuellement, après chaque insémination, à l'adresse courriel suivante : **comptesapayer@chudequebec.ca.** Un chèque vous sera envoyé par la poste.

2. Faire acheminer votre commande à l'adresse suivante :

   - CHU de Québec-Université Laval
     Laboratoire d'andrologie
     Local G-00245
     2705, boul. Laurier
     Québec (Québec) G1V 4G2

3. Remplissez le document « Commande et identification, insémination avec sperme de donneur » qui vous a été remis à la Clinique de procréation médicale assistée et transmettez-le **dès que la commande est faite** :

   En personne :

   - CHU de Québec-Université Laval
     Laboratoire d'andrologie
     Local G-00245
     2705, boul. Laurier
     Québec (Québec) G1V 4G2

   Par télécopieur : 418 656-2221

   Par courriel : laboratoireandrologie.chul@chudequebec.ca

Le document doit absolument être reçu **avant** l'échantillon, sinon le laboratoire pourrait le retourner au distributeur.

Gardez une copie papier du document et apportez-la le jour de l'insémination. Cela nous permettra de vérifier que nous avons bien reçu l'échantillon que vous avez commandé.

Pourquoi déclarer la naissance ?

Déclarer une naissance issue d'une insémination avec sperme de donneur est essentiel pour faire un suivi du nombre de naissances pour chacun des donneurs, et ainsi pouvoir limiter le nombre de familles créées par ce donneur.

Depuis le 6 juin 2023, vous avez l'obligation de joindre à la déclaration de naissance que vous transmettez au Directeur de l'État civil, un formulaire qui contient les renseignements concernant le profil du donneur.

Comment déclarer la naissance ?

Il est de votre responsabilité d'effectuer cette déclaration :

4. À la banque du donneur, par le site internet du distributeur.
5. Au Directeur de l'état civil.
6. Au Laboratoire d'andrologie du CHUL (via le formulaire remis).
   - **Par télécopieur :** 418 656-2221
   - **Par courriel :** laboratoireandrologie.chul@chudequebec.ca
   - **Par la poste ou en personne :**
     CHU de Québec-Université Laval
     Laboratoire d'andrologie
     Local G-00245
     2705, boul. Laurier
     Québec (Québec) G1V 4G2

Pour plus d'informations

Directeur de l'état civil
https://www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/naissance/Documents_donneur.html

Connaître ses origines
https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/grossesse-parentalite/procreation-assistee/connaissance-origines

Notes personnelles

Les crédits des images sont indiqués ci-dessous. Certains crédits d'images peuvent également apparaître directement à proximité des visuels concernés, conformément aux exigences des licences d'utilisation :

- P1 - © Photo : Liudmila Chernetska / Getty Images
- P3 - © Illustration : Atlas Studio / Getty Images
- P4 - © Illustration : Mayokarami / Getty Images

Il importe de noter que ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa publication. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe de professionnels de la santé qui vous soutiendra. Si, d'une façon ou d'une autre, vous faites une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, CHU de Québec-Université Laval de Santé Québec ne pourra être tenu responsable de dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.

CHU de Québec Université Laval

Ce document est protégé sous la licence Creative Commons : *distribution non commerciale et reproduction en tout ou en partie permises, en mentionnant la source : CHU de Québec-Université Laval de Santé Québec. Aucune modification autorisée.*

©2025 CHU de Québec-Université Laval de Santé Québec

DEAU_2511_05